

Mai 2025

Comptes annuels 2024 Electrabel SA : Note de contexte (pour plus d'info: olivier.desclee@engie.com)

Faits marquants :

- En avril 2024, ENGIE a dévoilé sa nouvelle stratégie **#ENERGIZE2030**, et les axes stratégiques que l'entreprise entend développer pour accompagner la Belgique en tant que partenaire durable et accélérer sa transition énergétique. ENGIE ambitionne ainsi d'investir 4 milliards d'euros au cours des cinq prochaines années dans 4 domaines principaux : les énergies renouvelables (RES), la capacité flexible (Flex) et la réduction des émissions de CO₂ de ses clients (Clients) et la prolongation de Doel 4 et Tihange 3.
- **RES** : Le développement des énergies renouvelables (798 MW installés fin 2024) s'est poursuivi en 2024 et 3 chantiers de construction éoliens onshore pour une capacité de 20 MW ont été entamés en cours d'année. De plus, 130 MW cumulés de panneaux solaires ont été installés ou contractés à fin 2024 auprès des entreprises.
- **Flex** : ENGIE a participé aux deux enchères CRM en 2024. Elles concernent les périodes de livraison de l'hiver 2025-26 (enchère T-1) et de l'hiver 2028-29 (enchère T-4). Toutes les offres soumises par ENGIE ont été acceptées (876 MW en T-1 et 448 MW en T-4), incluant en particulier le projet BESS Kallo (100 MW/400 MWh, proposé dans l'enchère T-4), qui a obtenu un contrat de capacité de 15 ans.
Des chantiers industriels se sont poursuivis ou ont commencé : l'extension de la capacité de Coe, le lancement du projet de parc de batteries à Vilvoorde et les travaux de construction de la centrale de Flémalle.
- **Clients** : ELECTRABEL a acquis Biogas Bree, le premier producteur de gaz naturel vert du Limbourg. Biogas Bree produit du biométhane et injecte 800 mètres cubes par heure dans le réseau de gaz naturel. Cela permet d'alimenter 6000 familles en biométhane. Dans les activités de commercialisation, l'année 2024 a été marquée par une tendance à la normalisation des prix et de stabilisation des effets de la crise des prix de l'énergie: diminution du nombre de demandes d'échelonnement et de reports de paiements (avec un retour progressif à la normale), et résolution des cas problématiques encore liés au changement de protocole d'échange des données de marché (MIG6). Nos parts de marché sont restées stables : 43% en gaz et 45% en électricité, contre respectivement 44% et 45% en 2023.
- **Nucléaire** : ELECTRABEL a également entamé en toute sûreté, la prolongation de l'exploitation des centrales nucléaires de Doel 4 et de Tihange 3 et poursuivi la mise à l'arrêt définitif de Doel 3 et de Tihange 2.
- ELECTRABEL affiche en 2024 un **bénéfice d'exploitation de 1.729 M€** qui traduit la performance des activités opérationnelles, un **bénéfice financier de 6.209 M€** résultant du regain de valeur de certaines de ses activités internationales et la décision de distribution de dividendes par ses filiales étrangères. Le résultat net de la période est de **7.850 M€**.
- **Affectation du résultat**: compte tenu de cette performance, un dividende **6.233 M€** sera distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2024. Cette distribution fait également suite aux accords Phoenix de prolongation de Doel 4 et Tihange 3 qui désignent l'aval du combustible, prévoient le désendettement d'Electrabel tout en lui

faisant bénéficier d'une garantie illimitée de sa maison-mère pour les risques liés à ses activités et passifs nucléaires résiduels.

1. Le périmètre d'Electrabel SA

Les comptes déposés annuellement à la Banque Nationale de Belgique portent sur Electrabel SA dont le périmètre se compose des activités opérationnelles de production d'électricité et de vente d'électricité et de gaz en Belgique. Ces actifs corporels en Belgique génèrent le résultat d'exploitation d'Electrabel SA. Les actifs financiers dans le domaine de l'énergie (des participations en Europe et au grand international) contribuent quant à eux aux résultats financiers d'Electrabel SA.

2. Electrabel et ses filiales:

Electrabel est un groupe qui inclut non seulement des activités belges, mais également des activités européennes et au grand international, et plus précisément :

- la production et la vente d'énergie en Belgique, avec plus de 8.422 MW de capacité installée et 2,8 millions de clients ;
- des activités de réseaux, de ventes, de production classique et renouvelable en Europe et à l'étranger, avec une forte présence en Amérique latine et en AMEA (Moyen-Orient, Asie du Sud et Centrale, Turquie et Afrique) ;
- le développement à l'étranger (2,8 G€ investis principalement en Amérique latine, au Brésil et en Afrique du Sud dans les énergies renouvelables et les moyens de flexibilité).

3. Les chiffres clés d'ELECTRABEL sa

<i>en millions €</i>	Réel Dec-24	Réel Dec-23	<i>Δ vs Réel</i>
CHIFFRE D'AFFAIRES	11.023	15.109	-4.086
RESULTAT D'EXPLOITATION	1.729	-2.738	4.468
RESULTAT FINANCIER	6.209	711	5.498
RESULTAT DE LA PERIODE	7.850	-2.190	10.040
CAPEX (brut)	462	306	156
ENDETTEMENT BRUT FINANCIER	16.006	16.646	-640

En 2024, le **chiffre d'affaires** est en baisse essentiellement en raison de l'évolution des prix du gaz et de l'électricité sur les marchés de gros, couplée à la contraction de la demande qui a conduit à une diminution des ventes pour l'ensemble des segments de clientèle.

Le **résultat d'exploitation** positif est en forte hausse grâce aux prix captés par les actifs de production d'électricité (en particulier nucléaires), les marges enregistrées par les activités de commercialisation, l'évolution du montant de la taxe nucléaire sur les réacteurs de seconde génération, et la fin en juin 2023 du mécanisme de taxe sur les revenus infra-marginaux des centrales belges.

Le **résultat financier** est en forte hausse principalement suite à l'augmentation de la distribution de dividendes des filiales, la baisse des intérêts sur la dette et la reprise partielle des dépréciations comptabilisées au cours des exercices précédents sur les participations à l'international.

Les **investissements** bruts s'élèvent à 462 M€. Ils sont principalement consacrés à la construction de la centrale à cycle combiné de Flémalle, aux capacités de batteries BESS situées à Vilvorde, au développement et à l'entretien continu du parc de production nucléaire, au développement des parcs éoliens, ainsi qu'aux travaux d'extension de la centrale de pompage-turbinage de Coö

La **dette brute** diminue principalement en raison de la diminution des dettes contractées envers SYNATOM, et ce conformément à l'obligation légale d'ELECTRABEL de financer via SYNATOM l'intégralité du montant des provisions aval d'ici 2025 et les provisions pour démantèlement d'ici 2031, compensée par l'augmentation des financements court terme obtenus de la filiale luxembourgeoise ENGIE Treasury Management.

4. Le résultat de l'exercice 2024 en détail :

<i>en M€</i>	2024	2023	Variation 2024 vs 2023
Chiffre d'affaires	11 023	15 109	(4 086)
Production immobilisée	65	52	13
Autres produits d'exploitation et variation des en-cours	671	491	180
Coût des ventes et des prestations	(9 929)	(14 510)	4 582
Résultat d'exploitation récurrent	1 830	1 141	690
Résultat d'exploitation non récurrent	(101)	(3 879)	3 778
Résultat d'exploitation	1 729	(2 738)	4 468
Résultat financier récurrent	4 488	(671)	5 160
Résultat financier non récurrent	1 720	1 382	338
Résultat financier	6 209	711	5 498
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	7 938	(2 027)	9 966
Impôts sur le résultat	(88)	(162)	74
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	7 850	(2 190)	10 040

a) **Résultat d'exploitation récurrent:**

Le résultat d'exploitation récurrent progresse de +690 M€ par rapport à 2023. Les prix captés par les actifs de production d'électricité (+280 M€), les marges enregistrées par les activités de commercialisation (+195 M€), l'évolution du montant de la taxe nucléaire sur les réacteurs de seconde génération (+146 M€), et la fin en juin 2023 du mécanisme de taxe sur les revenus infra-marginaux des centrales belges (+555 M€) ont contribué à l'amélioration de ce résultat. Ces éléments sont notamment partiellement compensés par la moindre disponibilité des unités nucléaires (-152 M€), par le résultat enregistré en 2023 sur l'optimisation des contrats et des

actifs éoliens (-132 M€), par l'arrêt définitif du réacteur nucléaire de Tihange 2 en janvier 2023 (-51 M€), par l'accroissement des provisions sur créances clients (-71 M€), par la désactualisation des provisions, notamment celle comptabilisée en juin 2023 au titre des coûts futurs du traitement des déchets nucléaires telle qu'établie dans l'accord « Phoenix » avec le gouvernement belge (-77 M€).

b) Résultat d'exploitation non récurrent:

Le résultat d'exploitation non-récurrent s'élève à -101 M€. Il provient essentiellement de mouvements de provisions enregistrés sur les actifs de capacité flexible et sur le démantèlement des centrales nucléaires françaises.

En 2023, ce montant était impacté l'adaptation des provisions nucléaires constituées dans le cadre de l'accord de prolongation de Doel 4 et Tihange 3.

c) Résultat financier :

L'augmentation (+ 5.498M€) du résultat financier s'explique par l'augmentation du résultat financier courant à concurrence de +5 160 M€, suite à la distribution de dividendes, notamment par ENGIE Energie Management (+5 000 M€), et par la diminution des intérêts payés sur la dette (+167 M€). Le résultat non récurrent de 1 720 M€ d'euros est constitué de la reprise partielle des dépréciations comptabilisées au cours des exercices précédents sur les titres d'International Power Ltd (+1 375 M€) et d'ENGIE Energie Nederland Holding BV (+370 M€), ainsi que de la dépréciation constatée sur les titres de Belux Innovation Holding (-25 M€).

d) Impôt sur les bénéfices (-88 M€)

ELECTRABEL a enregistré un résultat fiscal positif qui donne lieu à une charge fiscale de -88 M€.

e) Résultat net de l'exercice (+7.850 M€) :

Il est en forte augmentation suite aux éléments précédemment exposés.

5. Le bilan 2024 d'Electrabel :

a) L'actif :

<i>en millions d'euros</i>	2024	2023	Variation 2024 vs 2023
Actifs immobilisés	40 781	38 833	1 947
Immobilisations incorporelles	839	813	26
Immobilisations corporelles	1 421	1 219	202
Immobilisations financières	38 521	36 801	1 719
Actifs circulants	11 366	7 677	3 689
Créances à plus d'un an	171	336	(164)
Stocks et commandes en cours d'exécution	120	160	(39)
Créances à un an au plus	9 254	4 935	4 319
Valeurs disponibles	15	150	(135)
Comptes de régularisation	1 805	2 097	(292)
Total de l'actif	52 147	46 511	5 636

Les **immobilisations (in)corporelles** augmentent de +228 M€ par rapport à 2023.

Les immobilisations corporelles augmentent de +202 M€ suite aux investissements qui s'élèvent à 462 M€. Ils sont principalement consacrés à la construction de la centrale à cycle combiné de Flémalle (+242 M€), aux capacités de batteries BESS situées à Vilvorde (106 M€), au développement et à l'entretien continu du parc de production nucléaire dans lequel ELECTRABEL a investi 42 M€, au développement des parcs éoliens (26 M€), ainsi qu'aux travaux d'extension de la centrale de pompage-turbinage de Coo (10 M€). Ces investissements sont partiellement compensés par les amortissements et dépréciations courants d'exploitation qui s'élèvent à -260 M€.

L'augmentation des **immobilisations financières** de 1.719 M€ s'explique par les reprises de dépréciations sur les filiales internationales.

L'augmentation des **actifs circulant** de 3.689 M€ s'explique principalement du fait de la créance pour dividendes à recevoir d'ENGIE Energy Management.

b) Le passif :

<i>en millions d'euros</i>	2024	2023	Variation 2024 vs 2023
Capitaux propres	21 864	14 014	7 850
Provisions et impôts différés	7 213	7 064	149
Dettes	23 071	25 433	(2 363)
Dettes à plus d'un an	5 572	9 958	(4 386)
Dettes à un an au plus	17 204	15 212	1 992
Comptes de régularisation	295	264	31
Total du passif	52 147	46 511	5 636

L'évolution des **capitaux propres** (+7850 M€) s'explique par le résultat de l'exercice.

Les provisions et impôts différés augmentent +149 M€ par rapport à décembre 2023, principalement en raison de la désactualisation des provisions liées à l'aval de cycle des centrales nucléaires.

La **dette** diminue (-2.4G€ M€) en raison de la baisse des dettes contractées envers SYNATOM (-2,5 milliards d'euros), conformément à l'obligation légale d'ELECTRABEL de financer via SYNATOM l'intégralité du montant des provisions aval d'ici 2025 et les provisions pour démantèlement d'ici 2031, de la diminution des taxes nucléaires (-0,7 G€), des moindres avances perçues de la CREG notamment en lien avec la fin des mesures d'élargissement des bénéficiaires du tarif social (BIM – « bénéficiaires d'intervention majorée ») en juin 2023 (-0,5 G€), le tout partiellement compensé par l'augmentation des financements court terme obtenus de la filiale luxembourgeoise ENGIE Treasury Management (+1,3 G€).

Le montant de la dette envers SYNATOM s'élève à 5,3 G€ au 31 décembre 2024 dont 4,3 G€ liés au démantèlement des centrales et 1 G€ au traitement et entreposage du combustible radioactif (aval du cycle).

6. Conclusions

Après une année 2023, fortement impactée par les provisions nucléaires résultant de l'accord de prolongation de Doel 4 et Tihange 3, les taxes sur les marges inframarginales et la baisse des dividendes des filiales étrangères, Electrabel renoue en 2024 avec les bénéfices grâce à sa bonne performance opérationnelle et aux dividendes et gains de valeur sur ses filiales.

Pour 2025, les effets sur nos activités de l'évolution de la situation géopolitique, en particulier de la guerre en Ukraine, du commerce international suite à la politique douanière des Etats Unis et de la situation au Moyen-Orient, devront être suivis de près.

Par ailleurs, Electrabel poursuivra en 2025 la mise en oeuvre de ses ambitions de croissance dans les énergies renouvelables, la flexibilité et l'accompagnement de ses clients dans la décarbonation de leur activités.
